

Après la victoire abolitionniste en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **40 (1952)**

Heft 793

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE-CI, DE-LA

France

Mme Milhaud-Sanua, fondatrice à Paris de l'Ecole de Haut Enseignement commercial, celle qui forme des secrétaires pour les postes supérieurs de l'administration et des affaires, a été décorée de la rosette de la Légion d'honneur. Notre journal, auquel elle s'intéresse vivement, lui adresse ses chaudes félicitations.

Mme Suzanne Grinberg a aussi reçu la même décoration, au titre du Ministère de la Justice.

*

Quatorze théâtres de Paris — environ la moitié — sont dirigés par des femmes : Simone Berriau (Antoine), Parisys (Michel), Michèle Verly (Gramont), Routy-Jansky (Verlaine), Paule Rolle (du Gymnase), Mary Morgan (Saint-Georges), Yvonne Printemps (de la Michodière), Marie Favella (de l'Ambigu), Eva Berbon (Grand-Guignol), Martine de Breuille (Monparnasse), Germaine Roger (Gaieté-Lyrique), E. Hija (Edouard VIII).

Belgique

En Belgique, on a discuté, au Conseil de Cabinet, de la création d'une carrière féminine de la chancellerie.

L'Association belgo-américaine a donné un dîner, présidé par Mme Betty Barzin, en l'honneur de Mme Perle Mesta, envoyée extraordinaire et Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Luxembourg.

Parmi les participants au 9me Conseil de l'Institut de physique Solvay, à Bruxelles, on notait la présence de Mme Yvette Cauchois, professeur à la Sorbonne.

Le Président du Conseil était accompagné de sa femme, Lady Bragg, ancien maire de Cambridge, un des juristes anglais les plus en vue et qui fait partie de la Commission royale chargée de l'étude de la réforme des lois du divorce en Angleterre.

A l'occasion de la rentrée solennelle du Jeune Barreau d'Anvers, Me Madeleine Kreglinger-Van Santen a développé le thème, *L'Amour contre le crime*.

Au concours international de quatuors à Liège, des concurrents de treize nations avaient présenté cinquante-cinq partitions manuscrites. C'est une compositrice polonaise, Mlle Bacewicz, qui a obtenu le premier prix.

Grande-Bretagne

Miss Marian Tildesley est président de la Société royale d'Anthropologie.

Lord and Lady Pethik Laurence, soutiens de la première heure du suffrage féminin en Angleterre, ont célébré le 2 octobre, leurs noces d'or. Au cours d'un grand dîner, des messages venus des cercles féministes de toutes les parties du monde furent lus et de nombreux discours furent prononcés par des personnalités suffragistes bien connues : Sylvia Pankhurst, Marion Reeve, etc.

Pays-Bas

Mlle Liane La Tour, jusqu'à présent hôtesse de l'air, vient d'être engagée, première femme dans la profession, comme pilote de l'aviation commerciale hollandaise.

Allemagne

En Allemagne, les femmes forment le 7,6 % des députés au Parlement fédéral, le 7,2 % dans les diètes locales, le 8,8 % dans les commissions du Parlement.

Elles représentent le 30 % du parti chrétien social, le 20 % du parti socialiste, le 15 % du parti libéral.

Elles forment le 27 % des travailleurs de l'industrie et du commerce, le 33 % des travailleurs de l'agriculture.

Suède

La spécialiste qui soigne le général Mannerheim était la doctoresse Nanna Svartz, professeure au Karolinska Institute de Stockholm.

Dans le monde

Le 13 septembre, la présidente du Conseil international des femmes, Mme Eder (Zurich), qui dans un voyage autour du monde, rendait visite à différents Conseils nationaux, se trouvait à New-York. Au cours d'une réception offerte par le comité d'hospitalité du Conseil américain, elle a parlé du mal résultant du trafic des stupéfiants et elle a instamment demandé aux organisations féminines de participer à la lutte contre ce fléau.

En 1950, il y eut cent ans que fut fondé le Collège médical de Pennsylvania, destiné à l'instruction médicale des femmes. Ann Preston, une diplômée de la première volée de l'Ecole, fut la première femme professeur de médecine aux Etats-Unis. Elle eut une chaire de physiologie et d'hygiène. Une autre élève, Dr Hanna Longshore, fut la première autorisée à pratiquer ; Dr Clara Swain fut la première à partir comme médecin missionnaire féminin aux Indes en 1869.

Mrs Anna Rosenberg, ministre adjoint de la défense nationale, après avoir fait une tournée dans les cantonnements américains en Europe, s'est rendue au Japon, dans le même but. Elle a également visité le front de Corée.

Douze Européennes venant d'Autriche, de France, de Hollande, de Norvège et de Suède participent à des cours d'initiation aux travaux d'agriculture organisés uniquement pour les femmes sur l'initiative du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.

Mrs Lilian Pavey a inventé une machine

Après la victoire abolitionniste en France

Lorsqu'une victoire sociale a été remportée, lorsqu'une loi votée et appliquée semble avoir à tout jamais réprimé un abus, nombreux sont les partisans qui croient la partie définitivement gagnée. On dépose les armes et l'on s'abandonne au repos, l'esprit tranquille.

Ainsi en est-il de la fermeture des maisons de tolérance, en France, obtenue à l'aurore de la quatrième République et qui a soulagé bien des consciences. On a longtemps célébré ce succès et l'on pouvait croire que dans ce pays, le chemin était aplani, qu'il n'y aurait plus à lutter.

On ne pouvait s'imaginer pourtant que tous les trafiquants qui vivaient (et combien largement) de l'exploitation du vice, renonceraient à ce commerce rémunérateur. Depuis le décret voté en 1946, ils n'ont pas cessé de développer des activités souterraines pour récupérer les positions perdues.

Ils ont essayé d'accréditer le bruit, tout d'abord, que les maladies vénériennes avaient regagné du terrain depuis que les prostituées n'étaient plus obligatoirement inscrites et soumises aux visites médicales régulières. Mais les statistiques ont montré, inexorablement, le recul de ces maux.

Sur 100 000 habitants, on compte en :

1947	1948	1949	1950
29	21	11	6

malades de la syphilis.

Pour la blénnorragie, la diminution des cas est de 50 % par rapport à 1945.

D'autres moyens sornois ont été prévus pour persuader l'opinion publique que l'institution des maisons est indispensable :

les rabatteurs de clubs et d'agences de voyage devraient provoquer les réclamations des étrangers qui se plaindraient « qu'on ne peut plus s'amuser » ;

à la porte de certains hôtels, il faudrait provoquer de l'embouteillage, pour prouver que, décidément, depuis que les maisons sont

à écrire de la musique. Il s'agit d'une machine de six octaves.

Le Parlement indien a entamé un débat sur un projet de loi autorisant les femmes à demander le divorce et à rendre la monogamie obligatoire.

Cependant les Hindous orthodoxes s'opposent violemment à l'adoption de telles mesures législatives en contradiction avec les lois instaurées depuis plus de 5000 ans par Manu.

Mrs Hilda Abba, jeune mère de 33 ans, bachelière en théologie de Melbourne, a été nommée professeur de théologie.

Suisse

Le Département de justice et police du canton de Vaud, qui a déjà nommé une assistante à la police de sûreté, en la personne de Mlle Thérèse Vallotton, vient de lui adjoindre une seconde assistante, Mlle Jacqueline de

fermes il y a une grave lacune dans la société et que les voisins protestent ;

les prostituées qui profiteraient de l'occasion pour changer de métier, pour se reclasser comme on dit, en seraient empêchées par tous les moyens ;

il faudrait faire surgir partout autant d'incidents que possible pour démontrer que depuis l'application du décret il y a des choses qui clochent ;

un système de corruption bien organisé doit gagner à la cause des souteneurs et des tenanciers de maisons closes, des médecins, des policiers, des journalistes, des parlementaires, afin que leur avis répandu par la publicité et la presse, agisse sur l'opinion publique.

Cette propagande des tenanciers a en tous cas réussi dans les milieux militaires et l'on continue d'avoir des maisons à l'intérieur des casernes et des femmes séquestrées à l'intention de la troupe. Des scandales révèlent en effet leur présence : à Fréjus (Var), à Senlis (Oise) où il y aurait cinq pensionnaires pour 250 hommes, à Epinal.

D'autres scandales ont éclaté à Saigon, au Maroc, où dans une bagarre, à Casablanca, entre Sénégalais et Marocains se disputant une même femme, il y eut 61 morts et 119 blessés.

Si, comme ces scandales le prouvent, la loi n'est pas strictement appliquée, c'est que la police des mœurs qui est censée la faire respecter est corrompue. Si la police tout court en était chargée, comme c'est le cas ailleurs, les choses ne se passeraient pas ainsi.

Comme on le voit, les partisans de la réglementation continuent la lutte et sont prêts à profiter du moindre fléchissement de l'opinion, du moindre relâchement, pour exploiter à nouveau leurs malheureuses esclaves.

Ne nous laissons pas endormir.

(d'après un article paru en juillet-août 1951 dans la Revue abolitionniste).

May. Ces collaboratrices, nous dit-on, ont suivi le cours complet d'instruction, d'une durée de neuf mois, que font les inspecteurs de la police de sûreté.

Trois assistantes fonctionnent à la police lausannoise ; elles seront bientôt quatre, comme les Trois Mousquetaires !

Sur l'initiative de Mme Charles Perret, naguère présidente de l'Union des femmes de Montreux, aujourd'hui à Lausanne, s'est créé dans cette dernière ville, un « Fonds Dr Lucien Bovet » afin d'encourager l'éducation antialcoolique de la jeunesse.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

Romans

Dans le domaine rural de Chilperuis vivent côte à côte Hugues, le maître, le mari, le père, et l'enfant — sept ans au début du livre — chacun sa vie propre. Hautain, froid, mais malheureux de cette froideur, celui qui dicte ses volontés à tous, Hugues entend maintenir les traditions, les rites de ses ancêtres dont la galerie de portraits révèle à quel point ils furent, de tous temps, plus que graves, austères, farouches, dans leur mysticisme à outrance.

Ce mysticisme domine tout le livre, et c'est miracle que, dans une ambiance pareille un petit garçon, puis un jeune homme aient pu se sentir heureux et gai, nourri, à journées faites, d'un enseignement bien au-dessus de son âge par un père qui surveille jalousement tout élan affectueux. Ce père aime ce fils unique, mais l'éducation de l'âme qu'il cherche à former selon la pensée des aïeux, répand une atmosphère de sécheresse intolérable.

Il y a d'autre part la mère, mariée à cet homme de glace qu'est Hugues. Jeune fille spontanée, choyée, elle même désormais une vie monacale, et son amertume n'est adoucie que par l'enfant qui — miracle — encore — ne saisit rien, même presque jeune homme, de l'antagonisme fœnier qui écarte l'un de l'autre ses parents.

Et il y a surtout le domaine, enchanteur pour Claude avec ses feintes, ses bœufs, ses vaches, ses moutons, l'écurie avec ses beaux chevaux, les bois, la rivière. Jamais il n'aura d'autre ambition que d'y rester ou d'y retourner.

Il y a aussi la présence, plus tard, de

Publications reçues

Histoire

Le règne de Napoléon Ier est une source inépuisable et il ne se passe pas une seule année sans que paraissent, à 150 ans de distance, de nouveaux ouvrages toujours passionnants et destinés à satisfaire la curiosité des amateurs d'histoire.

Cette année, Alville, offre au public un petit livre qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de chez nous. La vie d'Albert de Watteville, que l'auteur a reconstituée au moyen de sa correspondance inédite, évoque devant nos yeux cette vieille société suisse, patricienne, mêlée de si près aux événements européens, et où chaque famille se trouve avoir, à Berlin comme à Paris, des représentants distingués qui, entraînés dans le tourbillon des guerres impériales, cherchent à sauver l'honneur et la liberté de la Suisse. Le cas d'Albert de Watteville est tout à fait extraordinaire, car ce jeune officier d'ordonnance de l'Empereur, avait servi auparavant dans l'armée prussienne et avait été fait prisonnier à la bataille d'Auerstadt ! On lira comment son père, l'avoyer Rodolphe de Watteville, fut contraint de faire entrer son fils dans l'état-major du Maréchal Lannes, afin qu'il servit, en quelque sorte, d'otage et garantit à l'Empereur la fidélité des troupes que la Suisse, par l'acte de médiation, devait fournir à la France — et l'on suivra la vie aventureuse du jeune officier, en Espagne, sur le Danube, jusqu'à la retraite de Russie où il devait trouver la mort. Mais cette correspondance, fraîche et juvénile, nous ouvre aussi un aperçu sur la vie de cette société impériale, où

l'héroïsme se mêle à l'esprit d'intrigue, et dans laquelle le jeune Bernois se trouve brutalement plongé.

Remercions donc l'auteur de ses recherches, de son information sûre et aussi du charme de sa langue à la fois simple et évocatrice.

R.W.

Alville — *Un Suisse officier d'ordonnance de Napoléon, Albert de Watteville*. Librairie Rouge, Lausanne.

Notre correspondante à Paris interroge

Le Goncourt malgré lui

Quelques jours avant l'attribution du Prix Goncourt, Julien Gracq, auteur du « Rivage des Syrtes », nous affirmait :

« Non seulement je ne suis pas candidat, mais je suis, et aussi résolument que possible, non-candidat ! ».

Le voici donc, aujourd'hui, lauréat d'un prix qu'il a refusé avant que de l'avoir, beau sujet de comédie que l'on pourrait intituler : « Le Goncourt malgré lui ».

Maintient-il sa position ? C'est la question que nous lui avons posée, non pas chez son éditeur où il n'était point, mais bien à la Closerie des Lilas, dont le nom évoque tant de souvenirs de la Belle Epoque... et où nous avons enfin pu le saisir.

— Certes, nous répondit-il, il n'est pas question pour moi de changer d'opinion. Je reconnais volontiers, bien que n'aimant pas les juries littéraires... qu'il se trouve parmi eux certains éléments dont un écrivain ne peut pas récuser les suffrages. Et je ne nie pas que certains de ceux-ci m'aient été agréables. Mais ceci dit, je refuse le Prix Goncourt !

Bel exemple d'un écrivain logique avec lui-même, et fidèle à ses idées... mais refus qui ne pouvait nous surprendre, venant de l'auteur de ce remarquable pamphlet intitulé « La Littérature à l'Estomac », paru voici un an dans la revue « Empédocle », et où Julien Gracq stigmatisait féroce l'attitude de certains écrivains qui n'œuvrent plus qu'en vue des prix littéraires...

Mais que dire de son éditeur, qui pousse le stoïcisme jusqu'à être d'accord avec le lauréat, et qui accepte de ne pas revêtir le livre couronné de la traditionnelle bande portant : « Prix Goncourt » ? C'est là un bel exemple de désintéressement et de dévouement à la chose littéraire... et José Corti, dont la devise est : « Rien de commun », mériterait, certes, le Prix des Editeurs !

« Le Rivage des Syrtes » est une sorte de récit allégorique, traitant du mythe de la guerre, et nous transportant dans un autre monde et une autre époque non sans poésie. C'est un récit d'aventure, certes, mais aussi et surtout d'aventure intellectuelle, servi par une langue qui se rattache à la lignée des classiques, et l'on n'est point surpris que son auteur soit sorti de l'Ecole normale, et titulaire d'une agrégation d'histoire... Car, sous son vrai nom, Louis Poirier, il est professeur au lycée Claude Bernard.

Nul doute que ses élèves ne jugent favorablement un maître qui refuse un prix ! Encore que son exemple puisse être jugé subversif par certains, et donner à ses jeunes admirateurs un goût prématuré pour l'indépendance... Pour nous qui sommes en âge de choisir librement, nous avons trouvé synthétique l'attitude d'un écrivain qui ne trahit point ses idées...